



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-89298>

Département(s) de publication : **63, 69**

Annonce n° **24-89298**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CARIFOREF Auvergne Rhone Alpes

Correspondant : MME MASSON Christelle, Directrice

Adresse : 59 boulevard LEON JOUHAUX, CS90706, 63050 clermont ferrand

Coordonnées :

Téléphone : 0473318241

Courriel : catherine.mesnil@via-competences.Fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation vise à sélectionner un ou deux assureurs (institutions, mutuelles, assureurs) permettant de couvrir les risques santé et prévoyance pour les salariés du GIP Carif Oref Auvergne Rhône-Alpes

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les stipulations du présent marché concernent une prestation d' assurances complémentaires Santé et Prévoyance pour les salariés du GIP CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes. Les contrats souscrits par le GIP s'inscrivent dans le cadre de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 et de ses décrets d'application : - décret 2022- 633 du 22 avril 2022 relatif à la protection sociale complémentaire en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident dans la fonction publique de l'Etat. - Décret no 2024-555 du 17 juin 2024 relatif aux garanties en matière de risque décès des agents publics de l'Etat, des militaires et des ouvriers de l'Etat - Décret no 2024-641 du 27 juin 2024 relatif au régime de certains congés pour raison de santé des fonctionnaires et des agents contractuels de l'Etat. - Décret no 2024-678 du 4 juillet 2024 relatif à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique de l'Etat Les candidats devront obligatoirement respecter les critères concernant les caractéristiques des offres de base pour chacun des lots

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/01/2025 et jusqu'au 01/01/2030

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/01/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 09/09/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : jusqu'au 31/12/2024

Section 11 - Autres renseignements

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Contact : MME mesnil Catherine

Adresse : 59 boulevard Léon Jouhaux, 63000 Clermont-ferrand

Coordonnées :

Courriel : administration@via-competences.fr

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Contrat collectif d'assurance complémentaire santé à adhésion obligatoire pour le personnel du GIP CARIF OREF Auvergne-Rhône Alpes
- **Lot(s) 2** - Contrat collectif d'assurance prévoyance à adhésion facultative couvrant les risques incapacité/maintien de salaire, invalidité et décès

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/07/2024